



## **Communiqué de presse**

Mardi 13 février 2024

# **Chants injurieux homophobes et sexistes au Parc des Princes : la Ville saisit la justice**

Samedi 10 février, lors du match PSG-Lille, des chants à caractère homophobe ont de nouveau été proférés au Parc des Princes. Ils se sont accompagnés d'insultes sexistes à l'encontre de la Maire de Paris.

Par l'intermédiaire de son avocat, la Ville a saisi la justice afin que la lumière soit faite sur ces événements et que toutes les responsabilités soient tirées.

La Ville de Paris est certaine que cela pourra se faire en parfaite coopération avec le Paris-Saint-Germain. Un signalement au procureur de la République au titre de l'article 40 du code de procédure pénale a également été effectué.

Par ailleurs, Anne Hidalgo déposera plainte en son nom pour injure publique avec constitution de partie civile. En parallèle de ces actions judiciaires, la commission de discipline de la Ligue de football professionnelle sera également saisie.

La Ville de Paris reste mobilisée contre toute forme de discrimination, l'homophobie dans les tribunes sportives ne peut pas et ne doit pas en être exclue.

**Contact presse :** Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)